



HAL
open science

Le prédicat nominal dans les articles de presse

Florence Lefevre

► **To cite this version:**

Florence Lefevre. Le prédicat nominal dans les articles de presse. *Syntaxe et Sémantique*, 2004, n°6 (n°6), pp.181-198. halshs-00138126

HAL Id: halshs-00138126

<https://shs.hal.science/halshs-00138126>

Submitted on 23 Mar 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le prédicat nominal dans des articles de presse¹

Université de Bretagne occidentale - Lattice (UMR CNRS 8094)

L'objet de ce travail est de mieux connaître, dans des articles de presse tirés du *Monde* et du *Nouvel Observateur*, le fonctionnement du prédicat nominal. En effet, nous avons constaté que celui-ci, dans ces textes, se caractérise par un apport particulier. Le groupe nominal² peut constituer le noyau syntaxique d'une phrase averbale selon trois possibilités. Premièrement, le prédicat nominal peut être rattaché, par une modalité d'énonciation (l'assertion, l'interrogation, l'injonction et, dans un sens restreint, l'exclamation), à un sujet explicite³ :

(1) *Heureux les pauvres !*

Deuxièmement, le prédicat nominal peut être relié, par une modalité d'énonciation, à un sujet implicite, dont le référent peut se trouver grâce au contexte situationnel (en (2), du point de vue du personnage *Pierre*) :

(2) *Deux petits verres furent pris dans l'arrière-boutique et apportés sur la planche aux préparations ; puis les deux hommes examinèrent en l'élevant vers le gaz la coloration du liquide.*

— **Joli rubis !** déclara Pierre (Maupassant, *Pierre et Jean*)

ou grâce au contexte linguistique :

(3) *Plus loin, une déléguée FCPE s'emporte haut et fort : « On s'en fiche de savoir qui a raison des Esan ou des PVP. On veut que nos marmots reprennent les cours de natation. La Mairie doit agir ! » Pas si facile (Le Nouvel Observateur, Paris Ile-de-France, 13-19 décembre 2001)*

Troisièmement, le prédicat nominal peut être posé par une modalité d'énonciation, sans sujet, dans une phrase existentielle :

(4) *A droite de la table et face à elle, un fauteuil de bureau (Feydeau, *La Dame de chez Maxim*)*

Dans les articles de presse examinés, la phrase nominale oscille entre deux propensions antagonistes : d'une part, fournir des informations ; d'autre part, jeter un regard sur des informations en les commentant ou les classant. Ce qui est informatif⁴ correspond à l'apport de connaissances nouvelles. Le rhème (ce que l'énoncé dit) a vocation à être plus « informatif »⁵ que le thème (ce sur quoi le

¹ Je remercie, pour leur relecture attentive et leurs précieuses remarques, Irmtraud Behr, Anne Lacheret et Sophie Prévost. Je reste évidemment seule responsable de ce qui est marqué dans cet article.

² Selon l'ancienne tradition, nous considérerons, dans cet article, que le nom regroupe l'adjectif et le substantif. Cf. Lyons 1970, 12.

³ Cf. Lefevre 1999b. La notion de sujet permet d'analyser avec les mêmes critères la phrase averbale et la phrase verbale, de donner ainsi une cohérence syntaxique à la notion de phrase et de proposer une typologie claire des différentes phrases averbales. Le sujet, dans une phrase averbale, n'est pas aussi grammaticalisé que dans une phrase verbale, comme le montre par exemple l'absence, dans cette structure, de pronoms sujets clitiques.

⁴ Cf. Combettes et Tomassone 1988.

⁵ Hagège 1995, 52. Cf. également Combettes 1991, 49.

rhème porte⁶). En ce qui concerne le prédicat nominal, une tension se manifeste entre son aptitude à être pleinement rhématique en donnant des informations et sa possibilité de perdre en densité rhématique lorsqu'il porte un regard sur des connaissances nouvelles. Ou bien ce regard s'établit de façon prospective : il se déclenche avant que l'information ne soit avancée. Ou bien il s'opère de façon rétrospective : il intervient après que l'information a été donnée. Cette tension nous amènera à réfléchir sur les points suivants. Tout d'abord, nous considérerons le prédicat nominal lorsqu'il permet d'apporter des informations. Ensuite nous examinerons le prédicat nominal qui envisage, de façon prospective, une information. Enfin nous analyserons le prédicat nominal qui commente, de façon rétrospective, une information.

1. Le prédicat nominal informatif

Le prédicat nominal informatif connaît un rôle considérable dans les titres de presse⁷. Lorsqu'il apparaît dans le corps de l'article, il survient, le plus souvent, dans une phrase nominale existentielle, soit dans une configuration narrative :

(5) *Les talibans [...] avaient accueilli chez eux un opposant saoudien [...] qui s'empessa de commanditer et d'organiser deux attentats contre des ambassades américaines en Afrique de l'Est, tuant plus de 200 personnes. Fureur des Etats-Unis, qui bombardent des camps d'entraînement de terroristes en Afghanistan et réclament Ben Laden. Refus du mollah Omar. Sanctions décidées par l'ONU* (Le Nouvel Observateur, 12-18 avril 2001)

(6) *Mais quand le juge le condamne à du sursis et à 6 mois de mise à l'épreuve, il ne supporte pas. Nouvelle fugue.* (Le Nouvel Observateur, 26 juin-2 juillet 2003)

soit dans une configuration descriptive :

(7) *Le forum « Ambiance et conditions de travail » du site internet Tchooze.com ressemble un peu à la place de la Nation, à Paris, un jour de manifestation. Mais ici ni banderoles ni pétards. Juste des tracts virtuels déposés par des travailleurs en colère. Parmi eux, de plus en plus de start-uppeurs, ces jeunes salariés de la nouvelle économie, exaspérés par leurs conditions de travail* (Le Nouvel Observateur, 1^{er}-7 février 2001)

Dans ces énoncés, le prédicat nominal, rhématique, présente une information resserrée. Soit la phrase nominale asserte l'existence d'une situation⁸ (état, processus, accomplissement, achèvement) : le prédicat nominal correspond alors à une nominalisation comme en (5) et (6). Soit la phrase nominale asserte un objet comme en (7). Dans ce cas, le prédicat nominal peut être employé dans une structure qui lui est propre, avec des éléments locatifs en début d'énoncés — *ici, parmi eux* en (7) — et des « marqueurs de prédication »⁹, comme la négation *ni* et l'adverbe *juste*, toujours en (7).

⁶ Hagège 1995, 31.

⁷ Cf. Lefevre 2001b.

⁸ Cf. Lefevre & Nicolas à paraître.

⁹ Cf. Lefevre 1999c. Ils ont pour fonction de positionner clairement le terme averbal dans un rôle prédicatif. Le terme averbal joue moins facilement un rôle prédicatif que le verbe

La phrase nominale existentielle est une structure privilégiée pour ouvrir un paragraphe¹⁰. Dans ce cas, elle donne l'information principale du paragraphe à suivre :

(8) *Mais là où sont les richesses, dans la corne d'abondance que sont les Lundas, s'imposent une non-guerre et, de fait, un autre partage.*

D'un côté, les creuseurs. Il faudrait dire les forçats. Un peuple de toutes petites gens, venus, par camions entiers du Zaïre. [...].

Et de l'autre côté la chiourme. Mais une chiourme au double visage, indiscernable (Le Monde, 30 mai 2001)

Avec un prédicat nominal informatif, le lien avec le texte précédent ou suivant peut être assuré par des adverbes ou des groupes prépositionnels. Ces derniers, comme en (8), *d'un côté* et *de l'autre côté*, relient deux paragraphes, ou bien deux énoncés dans un même paragraphe, ainsi *d'où* :

(9) *Il s'agit en somme de créer davantage de richesses pour mieux les répartir.*

D'où, dans le même mouvement, une politique de solidarité durable : en maîtrisant nos comptes sociaux [...], nous garantirons l'avenir de nos politiques de redistribution [...]. (Le Monde, 1^{er} juin 2001)

Il en va autrement du prédicat nominal à sujet explicite ou implicite, selon le schéma (1) ou (2). Il délivre plus rarement une information :

(10) *Le retrait de la réforme de Bercy laisse Christian Sautter « mortifié » (titre)*

Morte et enterrée. Lionel Jospin en a décidé ainsi : la réforme du ministère de l'économie et des finances, construite par Christian Sautter et Florence Parly, est retirée (Le Monde, 22 mars 2000)

En effet il se trouve généralement dans un autre type de configuration : plutôt que d'apporter des informations, il jette un regard sur les énoncés qui le suivent (regard prospectif) ou qui le précèdent (regard rétrospectif), ce qui le rend peu informatif. Cette fois, c'est lui-même qui sert de lien entre deux paragraphes ou deux énoncés. Il se caractérise par une moindre importance rhématique¹¹ que le prédicat averbal existentiel que nous venons d'étudier.

2. Regard prospectif du prédicat nominal

Pour expliciter le regard prospectif induit par le prédicat nominal, il est pertinent d'examiner sa valeur sémantique, son rôle de pivot par rapport à l'énoncé précédent et sa place dans la typologie des phrases nominales.

conjugué. Sans *ni* et *juste*, les groupes nominaux *banderoles, pétard, des tracts virtuels* [...] sont perçus moins aisément comme des prédicats. Les éléments extra-prédicatifs participent également à la reconnaissance du prédicat averbal, en fournissant des repères spatio-temporels au prédicat existentiel. Il est difficile de parler alors de "circonstant" dans la mesure où ces groupes se révèlent souvent indispensables à la phrase. Voir aussi Lefevre 2000 pour une typologie des phrases averbales existentielles.

¹⁰ Cf. Behr et Quintin 1994.

¹¹ L'hypothèse qui sous-tend cet article et qui se rapproche de Combettes 1991 est qu'il existe une gradation dans le rhème : un élément linguistique peut être plus ou moins rhématique. C'est un jugement intuitif qu'il faudrait étayer avec des critères précis.

Lorsqu'il adopte le schéma (1) ou (2), le prédicat nominal permet de classer les informations du texte. Le plus souvent, il est constitué par un groupe substantival, placé en position détachée et frontale :

(11a) *Le maire a beau jurer que « Bercy aura son école à la rentrée de 2002, à l'angle de les rues de Bercy et de Pommard », ses détracteurs — de droite comme de gauche — alliés pour l'occasion aux riverains, ne décolèrent pas. **Enjeu de cette querelle de clocher** : le lot K9, terrain vague à deux pas du cour Saint-Emilion et, surtout, dernière parcelle de construction de la zone d'aménagement concertée de Bercy (L'Express, Supplément, 11 janvier 2001)*

Il ne se déplace pas toujours facilement dans la phrase, à cause de son rôle prospectif que nous décrivons et, souvent, de la longueur du constituant qui le suit :

? (11b) *Le lot K9, terrain vague à deux pas du cour Saint-Emilion et, surtout, dernière parcelle de construction de la zone d'aménagement concertée de Bercy : **enjeu de cette querelle de clocher.***

Il apporte au texte des jalons, une armature. Les possibilités sont nombreuses. Il peut annoncer une information à venir en marquant les différentes étapes du texte. Est alors utilisé un vocabulaire qui a pour fonction de souligner l'architecture du texte. Nous avons trouvé ainsi des adjectifs numéraux ordinaux, chargés d'opérer un classement :

(12) ***Première étape** : renouer le contact avec les autres (Le Nouvel Observateur, Paris Ile-de-France, 26 avril-2mai 2001)*

Dans cet exemple, l'information est donnée par le groupe infinitival.

Le prédicat nominal permet aussi de dégager les points stratégiques du texte, en mettant en avant l'essentiel de l'information, grâce à un vocabulaire qui la caractérise sommairement, ainsi avec le terme de *problème* :

(13) ***PROBLEME** : comment pénétrer l'immense société russe quand on ne dispose que d'un consulat hors Moscou ? (Le Monde, 25 avril 2001)¹²*

Généralement, il prend une valeur sémantique plus précise. Il présente, par exemple, l'information qui la suit comme la cause d'une idée avancée précédemment. Le texte devient alors explicatif : celui-ci, tout en comportant les caractéristiques du texte informatif, se distingue par la « volonté de faire comprendre »¹³ les informations. Lorsque le prédicat nominal revêt une valeur explicative, il tourne autour du champ lexical de la cause, avec des termes comme *enjeu*, *explication*, *motif*, ainsi en (11a).

L'information caractérisée par le prédicat nominal peut être présentée comme un but par rapport à ce qui a été dit, notamment grâce au terme *objectif* :

(14) *Les Italiennes et les Espagnoles commencent elles aussi à prendre le mors aux dents. **L'objectif** : réunir assez de signatures pour pouvoir interpeller nos*

¹² L'énoncé qui suit ce prédicat nominal peut fort bien constituer une interrogation, contrairement à ce que souligne Van den Bussche (1988, 199). Tout dépend du sémantisme du prédicat nominal.

¹³ Cf. Combettes & Tomassone 1998, 6.

gouvernements respectifs afin qu'ils pèsent de tout leur poids [...] (Le Nouvel Observateur, 12-18 avril 2001)

ou alors elle peut être envisagée comme la conséquence de ce qui précède :

(15) [...] les télés américaines sont les autres vaincues de cette guerre de l'info.

Conséquence, l'Amérique bricole (Le Nouvel Observateur, 25-31 octobre 2001)

De cette façon, le prédicat nominal explicite les liens argumentatifs qui existent entre une information donnée antérieurement et celle qu'il caractérise.

Enfin, il arrive que le prédicat nominal apparaisse pour marquer la dernière étape d'une série d'informations. Surviennent alors des termes tels que *conclusion*, *résultat* :

(16) Joëlle Pierré, de SUD-rail, prend la parole. Elle fait le point sur leurs trois revendications : la mise en place d'une gestion par activités [...] ; la perte du pouvoir d'achat des cheminots [...] ; la détérioration des conditions de travail par manque d'effectifs [...]. Conclusion : quantité de trains supprimés (près de 150 par jour ces deux derniers mois dans la région Paris-Est), guichets fermés, matériel en panne faute d'être réparé convenablement, etc (Le Monde, 1^{er}-2 avril 2001)

Dans tous ces exemples, le prédicat nominal classe la masse informationnelle. Il est généralement de nature objective : l'énonciateur se distingue par la discrétion de sa présence. Mais celle-ci se manifeste parfois, à l'aide d'un prédicat nominal subjectif qui commente l'information ; nous avons trouvé des exemples où il est constitué par un simple adjectif :

(17) En 1968, « plus libertaire que gauchiste », délégué de sa classe de terminale, il fait le tour de toutes les boîtes cathos de la ville et déclenche la grève. « Nous, on remettait en cause l'ordre moral. »

Logique : lui dont le héros, à l'époque, est Daniel Mayer, la figure morale de la gauche, adhère au PS en 1972 (Le Nouvel Observateur, 18-24 janvier 2001)

ou par un groupe substantival, souvent avec un adjectif mais sans déterminant pour mieux marquer sa nature caractérisante :

(18) Maigre (mais juste) consolation, Laurent Perpère note que des clubs huppés comme le Milan AC ou l'Inter de Milan connaissent les mêmes difficultés [...] (Le Nouvel Observateur, 22-28 mars 2001)

Le prédicat nominal peut jouer, plus nettement que précédemment, le rôle de pivot par rapport à l'énoncé précédent. Soit il classe l'information et signale généralement son ajout par rapport à une information donnée précédemment. Sont alors largement sollicités, avec un vocabulaire habituellement objectif, l'adjectif *supplémentaire* :

(19) Comment reconnaît-on une pom-pom ? Elle est jeune, jolie et elle bouge bien. Et, surtout, elle arbore deux énormes pompons colorés (150 F le pompon, fabriqué uniquement aux États-Unis) à la place des mains. Détail supplémentaire, elle les agite en cadence avec ses copines (Le Nouvel Observateur, Paris Ile de France, 22-28 mars 2001)

et, surtout, l'indéfini *autre* :

(20) [...] et l'on voit toute sa sensibilité, sa clairvoyance : elle a compris le jeu des bonnes. Cet écho profond avec mon propre travail m'a saisi.

Autre point commun : la tension, l'énergie, le fait d'aller tout droit là où on doit aller. J'ai beaucoup apprécié les ruptures de rythme, les accélérations (Le Nouvel Observateur, 22 -28 mars 2001)

L'idée d'ajouter une information implique que ce type de prédicat peut introduire un nouveau paragraphe, comme en (20).

Soit, avec un vocabulaire subjectif, le prédicat nominal commente, en le comparant à ce qui précède, l'énoncé qui suit et qui renferme l'information principale. Dans ce cas, il comprend habituellement l'adverbe de degré *plus*, dans un groupe adjectival :

(21) **Plus surprenant** : Catherine Mégret pourrait conserver Vitrolles que l'on pensait acquise à la gauche (Le Nouvel Observateur, 15-21 mars 2001)

ou dans un groupe substantival :

(22) **Problème** : comment pénétrer l'immense société russe quand on ne dispose que d'un consulat hors Moscou ? [...]. **Problème plus grave** : l'administration française reproduit à l'étranger son système cloisonné (Le Monde, 25 avril 2001)

Apparaît également, dans une phrase adverbiale, l'adverbe *pis*¹⁴ :

(23) *Chez Yahoo!*, les anciens préviennent d'ailleurs les nouvelles recrues : « Tes stocks, c'est un billet de loto gratuit, le tirage est dans cinq ans. »

Pis, les faillites se succèdent depuis l'automne. Avec leurs charrettes de licenciement. Du coup, les langues se délient (Le Nouvel Observateur, 1^{er}-7 février 2001)

Dans la très grande majorité des exemples, comme ci-dessus, le prédicat marque la surprise ou la gravité d'un événement.

Comment classer ces prédicats nominaux ? Selon une première hypothèse, ils pourraient se répartir dans deux types de phrases nominales. Ou bien, le prédicat nominal formerait une phrase nominale à sujet implicite. Il caractériserait la phrase suivante, comme en (18), ce qui pourrait se gloser par :

"P — c'est-à-dire "Laurent Perpère note que des clubs huppés comme le Milan AC ou l'Inter de Milan connaissent les mêmes difficultés"— est une maigre (mais juste) consolation"

Ou bien, le prédicat nominal appartiendrait à une phrase nominale à deux termes, notamment lorsqu'il est suivi d'un groupe substantival introduit par un déterminant défini (11a) ou d'un groupe infinitival (12). Ces deux constituants pourraient être considérés comme des sujets de phrases nominales, ce qui pourrait se gloser par :

"le lot K9, terrain vague à deux pas du cour Saint-Emilion est l'enjeu de cette querelle de clocher"

¹⁴ Contrairement à Van den Bussche 1988, 119, nous différencions ce type de structure de : *Pierre connaît l'allemand, heureusement et De toute évidence, elle s'en est occupée*. En effet, *heureusement* et *de toute évidence* renvoient certes aux propositions verbales *Pierre connaît l'allemand* et *elle s'en est occupée* mais ils possèdent moins d'autonomie que les groupes relevés ci-contre. Notamment, ils n'acceptent pas un détachement plus important (ils n'apparaissent pas, par exemple, avec un deux-points) et ne peuvent pas constituer un prédicat averbal, sauf avec des contraintes particulières. Nous analysons cet adverbe et ce groupe prépositionnel comme des compléments de phrase et non comme des prédicats averbaux, en reconnaissant toutefois qu'il existe certainement un continuum entre ces structures.

"renouer le contact avec les autres est la première étape"

Selon une deuxième hypothèse, les prédicats nominaux entreraient dans une structure plus complexe. En effet, ces énoncés se différencient de la phrase nominale usuelle :

(24) *Excellent, ce devoir !*

En (24), le groupe substantival *ce devoir* apparaît comme le thème : il représente ce sur quoi le rhème (*excellent*) dit quelque chose et apporte une information ; il pourrait même être supprimé lorsqu'il fonctionne comme une reprise ou qu'il renvoie à un élément du monde facilement identifiable par les interlocuteurs. Au contraire, en (11a) et (12), les constituants susceptibles de former des sujets *le lot K9, terrain vague à deux pas du cour Saint-Emilion / renouer le contact avec les autres* n'ont pas de valeur thématique. Ils présentent des éléments plus informatifs que *enjeu de cette querelle de clocher* et *première étape*. Ce trait peut expliquer la longueur du constituant, en (11a), inhabituel pour la phrase nominale. Ils se caractérisent ainsi par leur forte valeur rhématique. Les constituants *enjeu de cette querelle de clocher* et *première étape* se confinent dans un rôle d'ordre discursif, forcément peu informatif. Ils régulent le discours, en organisant les informations données, en précisant quels sont les points importants : ils assurent le déroulement textuel. Leur valeur rhématique devient mineure.

C'est pourquoi une discordance s'instaure entre le schéma informationnel thème-rhème et le schéma syntaxique sujet-prédicat, puisque, généralement, le sujet correspond au thème et le prédicat, au rhème. Ce déséquilibre incite à réinterpréter ces énoncés. Ainsi, l'exemple (11a) peut être lu comme la juxtaposition de deux prédicats plutôt que celle d'un prédicat et d'un sujet. La nette séparation des groupes qui constituent chacun des énoncés (11a) et (12) (d'une part, *première étape / enjeu de cette querelle de clocher* et, d'autre part, *renouer le contact avec les autres / le lot K9, terrain vague à deux pas du cour Saint-Emilion*), généralement signalée par un deux-points, confirme cette lecture. L'énoncé (11a) pourrait s'expliquer par la combinaison d'un prédicat existentiel et d'un prédicat attributif, qui renverrait à ce qui précède. Le premier prédicat, rhématique dans un premier temps, deviendrait thématique par rapport au second groupe :

"Il y a un enjeu de cette querelle de clocher. C'est le lot K9, terrain vague à deux pas du cour Saint-Emilion"

Vu la moindre importance informative de ce premier prédicat par rapport au second et son rôle d'ordre discursif, nous le considérerons comme une sous-phrase¹⁵. Pour l'énoncé (12), le groupe substantival composerait un prédicat existentiel et l'infinitif formerait le noyau d'un nouvel énoncé¹⁶ :

¹⁵ Pour cette terminologie, cf. Le Goffic 1993, 486.

¹⁶ Cette approche permet d'explicitier un point soulevé en Lefevre 1999b, 186 et de relire, sous ce nouvel éclairage, des exemples tels que *Mission : ne poser aucune question, se*

"Il y a une première étape : il s'agit de renouer le contact avec les autres"
Enjeu de cette querelle de clocher et première étape s'emploient sans déterminant, comme c'est possible pour les prédicats existentiels. Lorsque le prédicat nominal est pourvu d'un déterminant défini comme en (14), l'analyse s'avère différente dans la mesure où un substantif, introduit par un déterminant défini, ne compose pas, généralement, un prédicat existentiel¹⁷. Si l'on prend en compte la structuration thématique, le groupe *l'objectif* pourrait composer un thème et le groupe infinitival formerait le noyau de l'énoncé :

"en ce qui concerne l'objectif, il s'agit de réunir assez de signatures pour pouvoir interpellier nos gouvernements respectifs afin qu'ils pèsent de tout leur poids"

Dans ce cas-là, *l'objectif* formerait un élément extra-prédicatif par rapport à ce noyau infinitival.

Parallèlement, pour les énoncés du premier type (18), susceptibles de renvoyer à une phrase nominale à sujet implicite, le prédicat nominal pourrait être perçu comme un prédicat existentiel, ce qui donnerait, pour (18), la glose suivante :

"Il y a une maigre consolation. C'est que Laurent Perpère note que [...]"

Le prédicat nominal se rapprocherait d'une sous-phrase¹⁸ existentielle comme en (11a) et (12) et ce, même lorsqu'il s'agit d'un adjectif, ainsi en (21) :

"Il y a quelque chose de plus surprenant, c'est que Catherine Mégret pourrait conserver Vitrolles que l'on pensait acquise à la gauche"

C'est pourquoi ces prédicats sont parfois accompagnés, comme pour un prédicat existentiel, par l'adverbe *encore* :

(25) **Plus surprenant encore**, *Hafida est enregistrée comme informatrice des RG, chargée d'infiltrer les réseaux terroristes kurdes (Le Nouvel Observateur, Paris Ile de France, 26 avril- 2 mai)*

Celui-ci joue le rôle d'un marqueur de prédication dans la mesure où il aide le terme averbal à se positionner en tant que prédicat. Ces prédicats peuvent même accepter la présence d'une ponctuation forte :

(26) *Le maniaque du rangement a réussi à prouver que le bébé pleurait à des heures indues. Le couple a plié bagage.*

Pire encore. « Certaines personnes sont tellement fragilisées par le bruit qu'elles ne peuvent plus ni communiquer, ni déménager, ni porter plainte [...] » (*Le Nouvel Observateur, Paris Ile-de-France, 15-21 mars 2001*)

Le premier prédicat, en se caractérisant par son rôle discursif et une valeur rhématique moins importante que celle de la structure suivante, se comporte, là également, comme une sous-phrase¹⁹. Ce fonctionnement d'incidentes apparaît

contenter d'écouter Belleville (Pennac, *La Fée carabine*) pour lesquels nous ne proposons alors qu'une seule analyse : phrase averbale à deux termes.

¹⁷ Cf. Lefevre 2000.

¹⁸ Nous ne parlerons pas, pour tous ces exemples, d'apposition. Cf. Neveu 1998 où le terme d'apposition est employé pour ce type d'énoncé, contrairement à Neveu 2000 où est préférée l'expression de « prédication autonome ». L'emploi de « sous-phrase » met en valeur la relation de hiérarchie entre ce segment et le segment principal (*Laurent Perpère note que [...]*) et l'importance rhématique moindre par rapport à la structure principale.

¹⁹ Cf. Lefevre à paraître.

encore plus clairement lorsque ces énoncés se trouvent entre tirets, virgules ou crochets :

(27) *Mais — deuxième échafaudage — en entrant dans l'imprimerie de Barcelone, Don Quichotte découvre qu'il est lui-même écrit et lu. (Le Monde, 20-21 mai 2001)*

Ainsi, plutôt que d'apporter une information proprement dite, la phrase nominale peut connaître un rôle discursif, forcément peu informatif, peut-être à cause de son rayonnement moindre, en français, que celui de la phrase verbale. C'est pourquoi, le prédicat nominal peut posséder une signification métalinguistique²⁰ :

(28) *Question grave : peut-on déjeuner vite et bien ? Réponse : oui. Tant mieux, car au top du hit-parade de la déstructuration des repas, l'Île-de-France caracole (Nouvel Observateur, Île-de-France, 24-30 janvier 2002)*

Dans tous ces exemples, le texte avance parce que le prédicat nominal donne un commentaire sur l'énoncé qui suit : il progresse par anticipation. En effet, cette structure crée un effet d'attente, ainsi pour (18) :

"Il y a une maigre consolation. De quoi s'agit-il ? C'est que Laurent Perpère note que [...]"

Après avoir examiné le regard prospectif que peut endosser le prédicat nominal sur une information, envisageons à présent son regard rétrospectif.

3. Regard rétrospectif du prédicat nominal sur l'information

Le regard rétrospectif du prédicat nominal peut se manifester de trois façons différentes.

En premier lieu, il fonctionne comme un commentaire par rapport à ce qui a été dit. Dans cet exemple :

(29) *Écoutez-moi, semblent-ils proclamer, car je suis le seul capable de parler vraiment de mon propre cas. Étant l'acteur de cette affaire, j'en suis également le véritable avocat, sinon le juge. Le triomphe de l'individualisme (Le Monde, 7-8 janvier 2001)*

le triomphe de l'individualisme compose un prédicat nominal qui renvoie à l'énoncé précédent. Un jugement est énoncé par rapport à ce qui vient d'être exprimé :

"Tout ce qui a été dit, c'est le triomphe de l'individualisme".

Peuvent survenir des phrases nominales à deux termes :

(30) *Alors qu'elle contribuait à la libération de Quimper, un « macho de capitaine français dont j'ai oublié le nom » a refusé de lui donner une arme, pour les derniers combats. « Vous vous rendez compte ? J'avais fabriqué des explosifs, enseigné aux garçons comment s'en servir, manipulé des mitraillettes, des grenades, des colts, et j'étais bonne pour repriser les chaussettes ! » C'est le goût amer que Jeanne Bohec, instructeur de sabotage, garde de la guerre ; bien*

²⁰ On pourrait se demander si, dans l'énoncé suivant, la question posée comporte une valeur autonymique. Cf. Lefeuve 2002.

différent de l'esprit qui régnait chez les anglais et les résistants de l'intérieur, le « pas de femmes » de l'armée française (Le Monde, 18-19 juin 2000)

Le sujet de cette phrase nominale *le « pas de femmes » de l'armée française* fonctionne comme un récapitulatif des informations données précédemment dans l'article. Le prédicat affirme un jugement appréciatif avec *bien différent*. Des phrases nominales ont pu se spécialiser dans cet apport synthétique, avec un prédicat qui appartient au champ lexical de la fin ou l'oubli :

(31) Insensé, incroyable et pourtant bien réel. Roland Dumas, à bout de nerfs, de colère, d'arguments, à bout de personnage peut-être aussi, a brisé le masque et sa propre statue d'homme de marbre. Finie l'habileté manoeuvrière. Finis les assauts de courtoisie féroce et inspirée. Envolée la belle assurance nourrie de tant de combats judiciaires et de tant de négociations diplomatiques. Oublié le sang-froid légendaire, la carapace blindée et élégante d'un homme de pouvoir (Le Monde, 2 février 2001)

Le sujet composé par un groupe substantival exprime le rappel d'une information. Le déterminant du sujet est anaphorique : il renvoie aux diverses informations déjà présentées ou supposées connues du lecteur. La phrase nominale opère une sorte de synthèse, de résumé d'informations antérieures, données à plus ou moins long terme. L'accord n'est pas forcément établi entre le prédicat et le sujet, ce qui souligne la fonction essentiellement discursive du prédicat nominal :

(32) Les médecins de l'âme ont aujourd'hui plusieurs cordes à leur arc thérapeutique. Terminé la rigidité des années 50 où, chaque spécialiste se revendiquant d'une école, le patient n'avait qu'à se plier à la méthode qui lui était proposée (Le Nouvel Observateur / Paris Île-de-France, 26 avril-2 mai 2001)

La possibilité pour la phrase nominale de jeter un regard rétrospectif sur ce qui a été dit lui permet d'apparaître dans un lieu privilégié du texte, à la fin d'un paragraphe :

(33) Pas étonnant que les familiers des lieux ne semblent nullement dérangés par la police. Encore moins par les CRS. A quelques mètres des fourgons, des jeunes fument leur joint. Une scène courante ici (Le Nouvel Observateur, Paris Ile-de-France, 19-25 avril 2001)

La valeur informative et donc rhématique se concentre sur l'énoncé précédent. Le prédicat nominal qui apporte un jugement appréciatif sur cette information possède une valeur rhématique mais d'une importance moindre.

En second lieu, le regard rétrospectif du prédicat nominal se double d'un regard prospectif. En effet, même dans ce type de structure, la phrase nominale peut reprendre une démarche prospective, tout en commentant une information qui vient d'être donnée :

(34) Dans les quotidiens, comme souvent dans les médias, on va vite. Si le titre a été choisi, c'est par l'effet d'un inconscient journalistique. Une célébrité qu'on n'aime pas est accusée : rigolo. On tord le titre pour faire lire, sans voir qu'on verse dans la calomnie. Pas grave : Debray ne vaut pas ces scrupules. Ses idées dérangent (Le Nouvel Observateur, Télé Observateur, 1^{er}-7 février 2001)

Avec *rigolo*, le prédicat nominal regarde clairement vers ce qui a été énoncé et fonctionne comme un bilan. Avec *pas grave*, le prédicat nominal sert de pivot entre deux informations. Il commente l'énoncé précédent :

"le fait qu'on torde le titre pour faire lire, sans voir qu'on verse dans la calomnie n'est pas grave"

et il annonce, sans pourtant le qualifier, l'énoncé suivant qui sert de justification, comme le souligne le deux-points :

"ce n'est pas grave parce que Debray ne vaut pas ces scrupules"

Parfois, il peut caractériser aussi bien l'énoncé précédent que le suivant. Dans cet exemple :

(35) Et cela fait presque tout drôle de l'écrire, le prévenu Dumas s'est comporté, mercredi à la barre, comme un sauvageon de justice traduit devant le tribunal correctionnel pour un vol à l'arraché et qui, pétant les plombs à l'audience, maudirait et menacerait ses juges. Au risque d'en prendre une petite couche supplémentaire pour outrages à magistrats et menaces d'on ne sait trop quelles représailles.

Insensé, incroyable et pourtant bien réel. Roland Dumas, à bout de nerfs, de colère, d'arguments, à bout de personnage peut-être aussi, a brisé le masque et sa propre statue d'homme de marbre (Le Monde, 2 février 2001)

les prédicats adjectivaux *Insensé, incroyable et pourtant bien réel* portent à la fois sur ce qui précède et sur ce qui suit :

"Ce qui est insensé, c'est aussi bien le fait que le prévenu Dumas se soit comporté comme un sauvageon que le fait qu'il ait brisé le masque et sa propre statue d'homme de marbre"

Ils établissent ainsi une jonction entre deux paragraphes.

Pour basculer d'une idée à l'autre, le noyau prédicatif, composé d'un groupe substantival, peut être suivi par une proposition subordonnée où se loge une autre information :

(36) Seul moyen pour respecter cette norme : changer toutes les canalisations anciennes en plomb. De grands travaux, dont le coût a été estimé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à 5 millions de francs pour les collectivités et à 17 milliards de francs pour les propriétaires privés ! (Nouvel Observateur, Paris Ile-de-France, 3-9 mai 2001)

Le groupe *de grands travaux* se trouve au carrefour de deux informations : ce prédicat qualifie le jugement précédent ; il a ainsi un regard rétrospectif, avec une faible valeur rhématique de commentaire. Il représente le « reste du rhème ». Dans un même temps, il rebondit sur une autre information, la cherté du prix : ici, la relative comporte l'information nouvelle et correspond au « rhème propre »²¹. C'est pourquoi, ce type de structure peut introduire un nouveau paragraphe et ne pas se contenter d'en fermer un :

(37) Pour ses adhérents, l'Uranoscope de Gretz organise également des conférences publiques mensuelles : « L'Ile-de-France a peut-être un ciel pollué, mais c'est en revanche un formidable réservoir de scientifiques [...]. Sur le Larzac, la vue est plus dégagée; mais les astrophysiciens s'y déplacent moins facilement ! »

²¹ Pour ces expressions, cf. Combettes 1991.

Un constat partagé plus à l'ouest, où le club d'Astronomie de Boulogne-Billancourt (92), créé en 1989, invite pareillement des conférenciers. « Le public est fervent, de plus en nombreux et n'est plus le même qu'aux débuts du club [...] » (Nouvel Observateur, Paris Ile-de-France, 3-9 mai 2001)

Le prédicat nominal commente le paragraphe précédent, puis il propose une autre information grâce à la subordonnée qui connaît de ce fait un plus grand poids rhématique. C'est cette information qui est alors développée dans le nouveau paragraphe.

En troisième lieu, nous avons relevé un dernier fonctionnement qui met en place ce rôle de pivot de la phrase nominale. Certaines phrases à deux termes reprennent, parfois en le modifiant, un élément de l'énoncé précédent et ouvrent, à cause de leur modalité interrogative, sur une autre réflexion :

*(38) Le Paris gourmé l'a traité de niais, de benêt, d'ami des bêtes, de provincial. [...]. **Un benêt, Bobin ? Non. Un contemplatif allègre, un franciscain mélancolique, un ébloui bachelardien, un médusé, un passe-temps. Un cœur simple** (Le Nouvel Observateur, 20-26 décembre 2001)*

La phrase nominale peut faire allusion à une idée reçue :

*(39) La fonction publique a la cote (titre)
Ringarde, la fonction publique ? Pas vraiment... et elle aurait même plutôt la cote ! (Le Nouvel Observateur, 19-25 avril 2001)*

La modalité interrogative la remet en question, ce qui amène l'énonciation d'une nouvelle réflexion, qui peut être rapportée dans un nouveau paragraphe :

*(40) Diagnostic de Sarah, 17 ans, lycéenne à Vitrolle : « tout ça, c'est la faute à l'ancienne génération ! »
Responsables, les parents ? Et ces mères qui reproduisent avec leurs filles les injustices qu'elles ont elles-mêmes subies ? Elles aussi sont bien souvent victimes (Le Nouvel Observateur, 7-13 mars 2002)*

La phrase nominale joue encore une fois son rôle de pivot en favorisant le basculement d'une idée à l'autre. En cela, le rôle rhématique de son prédicat cantonné à une fonction discursive est mineur par rapport aux autres rhèmes du passage.

Dans un texte donné, il peut arriver que se cotoient plusieurs prédicats averbaux à valeur discursive, prospective ou rétrospective :

*(41) La valse ne touche pas seulement les joueurs. A l'OP, l'organigramme est en mouvement perpétuel. (41a) **Même chose au PSG, où l'on a vu défiler trois présidents en deux ans et quatre entraîneurs.** (41b) **Pis, les passages de témoin entre des gens qui étaient tous salariés du même groupe, d'abord de Michel Denisot à Charles Biétry puis à Laurent Perpère, ont été mouvementés.** (41c) **Résultat : en prenant en main les destinées du club, ce dernier a dû refondre la quasi-totalité de l'équipe.**(41d) **Un comble pour la maison mère, Canal+, qui aurait dû récolter les fruits de ses injections financières régulières.** Car le secret des grandes équipes est la stabilité, pas de tout chambouler (Le Nouvel Observateur, 22-28 mars 2001)*

Ainsi en (41), (41a) se caractérise par un regard rétrospectif (*même chose*) doublé d'une justification logée dans la proposition subordonnée ; (41b) sert de pivot en

marquant une gradation par rapport à (41a); (41c) présente, de façon prospective, la dernière étape informationnelle. Quant à (41d), il possède une valeur rétrospective (*Un comble pour la maison mère, Canal +*) explicitée par la proposition subordonnée (*qui [...] chambouler*) qui ici, contrairement à (37), n'a pas la charge de rebondir sur une nouvelle information. Ainsi ces prédicats averbaux peuvent participer à la constitution de tout un texte. Le tableau suivant présente un récapitulatif des apports possibles d'un prédicat averbal dans un texte :

Terme averbal	Prédicat averbal (rhème)	Prédicat averbal existentiel (rhème mineur)	Prédivat averbal lié à un sujet implicite (rhème mineur)	Prédicat averbal lié à un sujet explicite (rhème mineur)	Terme extra-prédicatif (thème)
Apport informatif	Nouvelle fugue.				

Fonction prospective	Etapas du texte ou points stratégiques (objectif)		(12) Première étape : (41) Résultat :			(14) L'objectif :
	Commentaire (subjectif)		(17) Logique :			
Fonction rétrospective	Commentaire (subjectif)			(34) : rigolo		
Cumul de la fonction rétrospective et prospective (pivot)	Etapas du texte ou points stratégiques (objectif)		(20) Autre point :			
	Commentaire (subjectif)		(21) Plus surprenant :	(34) Pas grave :	(40) Responsables, les parents ?	

Des combinaisons peuvent exister entre ce qui est objectif et ce qui est subjectif ; les étapes du texte qui renferment un terme objectif peuvent, à l'aide d'un terme subjectif comme *crucial* en (42), se rapprocher du commentaire :

(42) *Autre point crucial : c'est bien M. Roussel, également, qui avait mis en relation [...] « Fanny » et « Patricia » (Le Monde, jeudi 23 octobre 2003)*

Conclusion

En ce qui concerne le prédicat nominal qui apparaît dans des articles de presse, une tension se manifeste entre, d'une part, son aptitude à être pleinement rhématique en donnant des informations, et d'autre part, sa propension à perdre en densité rhématique lorsqu'il apporte un simple regard sur une information. Dans ce cas, le poids rhématique principal ne se trouve pas dans le prédicat nominal mais dans l'énoncé qui le suit ou qui le précède, ce qui incite parfois à reconsidérer la structure syntaxique de l'ensemble. Le prédicat nominal se distingue alors par un rôle d'ordre discursif, dévolu à l'organisation textuelle, sans doute à cause de la prééminence, en français, des phrases verbales. Il se cantonne ainsi à un type d'encodage particulier. Notamment, il connaît une fonction prospective lorsqu'il annonce une information : il permet alors au texte de progresser ; il endosse également une fonction rétrospective lorsqu'il commente l'information précédente. Ces deux fonctions peuvent se cumuler dans certains énoncés : le prédicat averbal joue alors un rôle à la fois prospectif et rétrospectif. Par la suite, on pourrait se demander, en observant d'autres types de textes, si ce

cumul fonctionnel constitue un principe générique de production ou encore si l'informatif peut cumuler avec une des fonctions discursives signalées ici. Il serait intéressant notamment d'examiner si les fonctions répertoriées dans ce travail se retrouvent dans d'autres types de configuration, par exemple dans un texte qui comprend du discours rapporté direct. Il arrive en effet que le prédicat averbal participe à l'orchestration des répliques entre elles. Quels rôles joue-t-il alors ?

Bibliographie

- Adam Jean-Michel (1999), *Linguistique textuelle, Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- Behr Irmtraud & Quintin Hervé (1994) : « Grauer endloser Wiesenplan. Verblose Existenzialsätze als text-immanente Markierer. », in *Cahiers d'Etudes Germaniques: Untersuchungen zur Textkohärenz* (M. Pérennec dir.), 27, p. 17-30
- Behr Irmtraud et Lefevre Florence (2001), « L'énoncé averbal existentiel : étude comparative des existentiels allemands et français », in *Studien zum romanisch-deutschen und innerromischen Sprachvergleich*, G. Wotjak (dir.), Sonderdruck, Peter Lang, p. 541-551.
- Combettes Bernard et Tomasson Roberte (1988), *Le texte informatif, Aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- Combettes Bernard (1991), « Hiérarchie et dépendance au niveau « informationnel » : la perspective fonctionnelle de la phrase », in *L'Information grammaticale*, 50, p. 48-51.
- Hagège Claude (1995), *La Structure des langues*, Paris, PUF.
- Jehandillou Jean-François (1997), *L'analyse textuelle*, Paris, Armand Colin.
- Lefevre Florence (1999a), « Référence et prédication averbale », in *Travaux linguistiques du Cerlico : La Référence, Statut et processus*, A. Mettouchi et H. Quintin (eds.), 12, p. 171-181.
- Lefevre Florence (1999b), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- Lefevre Florence (1999c), « Les marqueurs de prédication dans la phrase averbale », in *Verbum*, XXI, 4, p. 429-438.
- Lefevre Florence (2000), « Toutes les phrases sont-elles binaires ? Exemple de la phrase averbale existentielle », in *Le Français moderne*, LXVIII, 2, p. 191-201.
- Lefevre Florence (2001a), « Le groupe nominal : une valeur prédicative problématique » in *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, D. Amiot, W. De Mulder et N. Flux (eds), Arras, Artois Presses Université, p. 233-252.
- Lefevre Florence (2001b), « La phrase nominale et les titres de presse sans verbe », in *Le Groupe nominal dans le texte spécialisé*, D. Banks (dir.), Paris, L'Harmattan, p. 101-115.
- Lefevre Florence, 2002, « La phrase nominale et l'autonymie », actes du colloque sur l'autonymie, à Paris 3 (<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>).
- Lefevre Florence & Nicolas David 2004 (à paraître) : « La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télique / atélique », in *Revue de sémantique et pragmatique*, 15.
- Lefevre Florence (à paraître), « La structure de la forme : (marqueur +) adjectif + que + P », actes du colloque sur l'adjectif, Caen.
- Le Goffic Pierre (1993), *Grammaire de la Phrase française*, Paris, Hachette.
- Lyons John (1970), *Linguistique générale, Introduction à la linguistique théorique*, Paris : Larousse.
- Neveu Franck (1998), *Etudes sur l'apposition*, Paris, Champion.
- Neveu Franck (2000), « Quelle syntaxe pour l'apposition ? les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française*, 125, p. 106-124.

Van den Bussche Henri (1988), « Typologie des constructions dites appositives », *Travaux de linguistique*, 17, p. 117-135.

Résumé

L'objet de ce travail est de montrer comment, dans des articles de presse, le prédicat nominal oscille entre, d'une part, son aptitude à être pleinement rhématique en donnant des informations, et d'autre part, sa propension à perdre en densité rhématique lorsqu'il apporte un simple regard sur une information. Dans ce cas, il connaît une fonction prospective ou bien rétrospective. Ces deux possibilités peuvent se cumuler dans certains énoncés. Le prédicat nominal régule ainsi les informations du texte.

Summary

The aim of this work is to show how, in articles from newspapers, the nominal predicate oscillates between, on one hand, its aptitude for being fully rhematical in giving information, and, on the other hand, its ability to lose rhematical density when it only gives a look about a piece of information. In that case, it knows a prospective or a retrospective function. These two possibilities can be held simultaneously in some utterances. In this way, the nominal predicate regulates the text's information.

Mots clefs : prédicat – averbal – information – organisation textuelle